



accusation de viol par ma nièce

Par **jordanhelp**, le **26/05/2011** à **01:45**

voilà je me présente je m'appelle Jordan j'ai 19 ans
depuis 2006 je vis un cauchemar mes 2 nièces macuses de viol!!
je vais expliquer tout part le commencement voilà ma première nièce avait 11 ans ou on
me accuse de l'avoir violé avant que l'affaire ne va jusqu'à la justice ma sœur me insulte
comme un violeur et même la petite commence à dire la vérité ma sœur lui crie dessus et 2 jours
après mon autre nièce macuse aussi de viol il a fallu 3 mois avant que l'affaire ne va jusqu'à la
justice de là j'ai été expertisée par un psy et de là j'ai été 24h en garde à vue les pires 24h de
ma vie j'ai été traité plus bas que terre pointer du doigt comme un violeur de là j'ai eu une
confrontation avec la petite comment vous dire ce que j'ai ressenti ... je ne peux pas décrire cette
émotion cette très dure pour moi même les 24h de garde à vue ont été finies je suis rentré chez moi 1
mois après une de mes nièces est venue à la maison en pleurant et elle me dit quel est ton desolé
quel avec mentir!! je lui ai pardonné (ses qu'en même ma nièce je savais pas comment réagir)
mon autre nièce ne voulait pas entendre parler de moi 6 4 ans et demi se sont écoulés sans
nouvelle de cette affaire . mais il y a une semaine j'ai reçu une convocation au tribunal pour viol
agression sexuelle ect.. je suis tombé de larme je pensais que tout ça était fini que cela ne me
suivrait plus je me suis perdu mon ex compagne ma famille ma amie et là quand je refais ma vie ça
revient! je suis passé devant un procureur je lui ai expliqué que je n'ai rien fait et là il
m'apprend que dans la version des faits il a eu un jeu qui a tourné mal que avant de l'avoir violé
je l'avais touché la poitrine ect... mais voilà je me rappelle qu'un jour j'ai joué à un jeu avec ma
nièce et que en jouant elle me dit qu'elle avait un plus gros poitrine que ma copine et moi
je suis jeune je ne pense pas du tout à mal je l'ai touché elle me dit que c'est faux mais je ne
pense pas à mal pas du tout . de là même le procureur me dit ça je lui ai dit que oui c'était vraie
mais que je ne pense pas du tout à mal . le procureur me cite ma accusation et de là il me dit
que ma 2ème nièce soutient sa plainte j'ai été très surpris je ne savais pas quoi faire je leur ai dit
que se n'est pas moi qui ai fait la vérité quoi. ça fait que résultat je suis allé en examen
et je suis sous contrôle judiciaire à la fin mon avocat m'a attrapé en me disant que ça sera parole
contre parole si la petite ne dit pas la vérité il m'a dit que si il gagne je risque 10 ans de
prison!!

Par **jordanhelp**, le **26/05/2011** à **01:49**

et voilà je ne sais pas quoi faire je craque ma fiancée attend mon futur bout de chou je n'ai pas
envie de les perdre je ne veux pas aller en prison pour des choses que je n'ai pas commises aider
moi svp j'ai plus envie de rien j'ai peur de dire à ma fiancée que je suis accusé d'un truc comme
ça j'ai peur je suis perdu ...

Par **Domil**, le **26/05/2011** à **03:37**

Allez voir un avocat, parce que, par écrit, entre les fautes d'orthographe et l'absence de ponctuation, votre pavé est illisible

Par **trennec**, le **02/06/2011** à **16:11**

Cher Monsieur,

Prenez grand soin de préparer minutieusement votre défense avec votre avocat. Tous les détails comptent. Les attouchements ne sont pas jugés de la même façon que le viol.